

Prix de l'ARLEM 2020 – L'entrepreneuriat local des jeunes en Méditerranée

Autorités locales et régionales et jeunes entrepreneurs: Coeuvrez ensemble au dynamisme de l'économie de votre territoire !

Le prix récompensera:

- Un(e) jeune entrepreneur(e) de moins de 36 ans
- Qui bénéficie du soutien de sa collectivité régionale ou locale
- Dont l'entreprise est enregistrée depuis plus de 3 ans
- Qui dirige son entreprise depuis plus de 3 ans
- Dont le siège est basé dans un des pays des 3 rives de la Méditerranée* (* Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Monaco, Monténégro, Palestine, Tunisie, Turquie)
- Qui souhaite partager son expérience

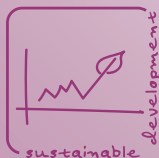
Son entreprise sera notamment évaluée en fonction de:

- Son impact sur la communauté, le progrès social et le développement
- Le soutien de la part de la collectivité locale ou régionale dont elle dispose
- Son incidence sur la création d'emplois
- Le pourcentage de femmes dans ses effectifs
- Son degré d'innovation
- Le respect des droits sociaux des travailleurs
- Le potentiel de reproduire le modèle dans d'autres pays de la région

La cérémonie de remise des prix aura lieu en marge de la prochaine session plénière de l'ARLEM le 23 janvier 2020.

Plus d'informations: cor.europa.eu/arlem-prix-2020.go

Phase
d'inscriptions
entre le
16 septembre
et le 31 octobre
2019



Comité européen
des régions